

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale du Parc régional Chasseral**  
**Jeudi 3 juin 2021 à 18h00 à la salle des spectacles, Saint-Imier**

Présents : 71 personnes ont signé les listes de présence  
Excusés : 51 personnes se sont excusées  
Président : Michel Walthert    Secrétaire et procès-verbal : Fabien Vogelsperger

### **1. Salutations et nominations des scrutateurs**

Michel Walthert, Président de l'association, ouvre l'assemblée. Il souhaite tout particulièrement la bienvenue aux députés, aux membres du CJB, de la presse et du Parc naturel régional du Doubs. La dernière AG qui s'est tenue à Saint-Imier a eu lieu aux anciens abattoirs en 2017. Il rappelle les mesures Covid. Il n'y aura pas de verrée en fin de séance mais de l'eau est mise à disposition des participants. M. Walthert remercie la Commune de Saint-Imier pour la mise à disposition de la salle et donne la parole à M. Corentin Jeanneret, conseiller communal de Saint-Imier.

Ce dernier salue Hervé Gullotti, bientôt président du Grand conseil bernois. Puis il rappelle quelques éléments marquant de la commune : horlogerie, fromage de Tête de Moine dont la fondue labélisée « produits des parcs », ses éoliennes, sa centrale photovoltaïque et ses lieux de culture Musée, Mémoires d'Ici, CCL. Saint-Imier est également un des berceaux de l'anarchisme. Saint-Imier a toujours soutenu le Parc au cours des 20 dernières années avec les thèmes qu'il traite tels que la qualité de vie, la nature préservée.

L'ordre du jour est accepté. MM. Yvan Kohler et Franz Tschannen sont nommés scrutateurs.

### **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 septembre 2020**

Le procès-verbal est approuvé sans remarque avec remerciements à ses auteurs.

### **3. Admission des nouveaux membres**

Les membres de l'association ont connu une légère progression (16 demandes d'admission pour 11 démissions), pour s'établir à 356. L'assemblée valide à l'unanimité les admissions en bloc et prend note des démissions.

### **4. Mutations au comité**

Le comité est soumis à quelques mutations liées aux élections dans les communes et des changements dans les associations :

- Isabelle Augsburger (Enges) remplacée par M. Cédric Hadorn (Lignières),
- Cédric Cuanillon (Val-de-Ruz) remplacé par François Cuche (Val-de-Ruz)
- Corentin Jeanneret (Saint-Imier) remplacé par Marcel Gilomen (Saint-Imier)
- Emilie Beuret (CAJB) remplacée par la nouvelle secrétaire Tessa Grossniklaus.

L'Assemblée accepte ces quatre mutations à l'unanimité par un vote à main levée. Les sortants sont remerciés.

Ces mutations seront valables jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de novembre lors de laquelle un nouveau comité sera nommé sur la base des statuts modifiés (voir point 6)

### **5. Validation de la Charte 2022-2031**

La Charte 2022-2031 donne le cap des dix prochaines années avec 6 thèmes stratégiques : Espèces & Habitats, Patrimoine & Paysage, Sensibilisation & Participation, Territoire & Transition, Recherche & Innovation, et Partenariats & Gestion.

La Charte 2022-2031 a été validée par les 23 communes qui l'ont soumise à leur législatif. Le Président remercie toutes les personnes qui se sont engagées à ce sujet. Le Président souligne que la Ville de Neuchâtel n'a pas pu matériellement se prononcer sur une adhésion partielle de son territoire (fusion et changements dus aux élections). La commune de Gléresse n'a pas souhaité soumettre la question à son législatif.

Le contrat de Parc, ouvre la possibilité d'intégration à ces communes pour la nouvelle convention programme de 2025 ainsi que d'autres communes dont notamment celles qui ont exprimées leur intérêt (Tavannes, Reconvilier, Saules, Saicourt, Petit-Val, Rebévelier)

L'assemblée, déjà largement informée au préalable, approuve la Charte 2022-2031 à l'unanimité.

#### **6. Validation des nouveaux statuts**

Le Président présente les principaux changements à savoir le passage d'un comité de 21 personnes à 9 et la mise en place d'un Conseil consultatif ouvert à toutes les communes et organisations actives sur le territoire du Parc. Les articles relatifs sont passés en revue. Une première remarque est faite au sujet de la Ville de Neuchâtel si l'adhésion devait se confirmer, et pour laquelle une pondération spécifique du poids décisionnel par rapport aux autres communes devrait être mise en place. Une seconde intervention propose de définir un quota entre Berne et Neuchâtel pour les trois places réservées aux organisations partenaires. Cette suggestion n'est pas retenue. Une troisième intervention propose de supprimer la pondération des voix communales par tranche de 3'000 habitants en faveur d'une pondération d'une voix par commune. Cette proposition est soumise au vote et rejetée avec une seule voix pour.

Enfin, une intervention rappelle de bien tenir compte des habitants directement concernés par les champs d'action du Parc dont ceux de la chaîne de Chasseral.

Au final, l'ensemble des statuts mis à jour est soumis au vote et approuvé avec une voix contre.

#### **7. Rapport d'activités 2020 et programme 2021**

En complément du rapport d'activités, une rétrospective mensuelle de septembre 2020 à mai 2021 est présentée. (Accueil des Parcs suisses sur le thème de la biodiversité, récolte par des élèves de 2 tonnes de pommes, vente de 300 cornets du terroir ainsi que 250 bons, démarrage du programme de développement régional au Val-de-Ruz, campagne de sensibilisation à la faune sauvage en hiver, inventaire des coléoptères dans les vergers...)

Les activités phares à venir sont présentées notamment l'anniversaire des 20 ans de la création de l'association « Parc Chasseral » avec une fête le 15 août à Nods, le parcours d'installation en plein air à la Vue-des Alpes intitulé « Arts-en-vue, dialogue avec le paysage ». Les évolutions marquantes sont également signalées comme l'augmentation des animations pour les écoles, l'augmentation de la fréquentation de loisirs avec pour conséquence la mise en place d'une guide d'accueil touristique à la Place centrale, la gestion du stationnement aux Prés d'Orvin, et le montage du programme de développement régional agricole « Produire local, manger local ».

Le Président rappelle la grande difficulté à assurer financièrement l'exploitation de la ligne de bus touristique de Saint-Imier à Chasseral et relaie l'appel de la commune de Saint-Imier auprès des autres communes. Manfred Bühler souligne que des entreprises régionales ont déjà sponsorisé cette ligne et pourrait réitérer ce soutien pour l'avenir.

#### **8. Comptes 2020 et budget 2021**

Le Président présente les comptes 2020 qui se chiffrent à 2'559'461 CHF en dépenses et à 2'621'730 CHF en ressources, soit un résultat d'exploitation positif de 59'938 CHF (hors résultats financiers et extraordinaires). Le bilan passe de 1'226'133 CHF en début d'année à 968'013 CHF au 31 décembre 2020. Les comptes ont été vérifiés par contrôle restreint par la Fiduciaire Soresa SA, qui recommande leur approbation. L'assemblée approuve ces comptes à l'unanimité.

Pour le budget, le Président rappelle que le Parc suit sa planification financière 2020-2024. L'augmentation principale provient du Projet de « centre pour la sensibilisation à la durabilité » soutenu par l'outil de nouvelle politique régionale (NPR) et la Wyss Akademy. Le budget 2021 prévoit des dépenses à hauteur de 2'562'000 CHF avec un excédent de ressources de 8'000 CHF. Le budget est approuvé à l'unanimité.

#### **9. Le mot du président**

Le Président remercie les personnes engagées et le fort soutien marqué par les législatifs communaux pour l'approbation de la nouvelle Charte. Il se félicite de l'intégration de nouvelles communes. Il constate que le Parc passe de l'adolescence à l'âge adulte. Il peut ainsi développer des projets avec un large soutien. Il est également sollicité et reconnu comme acteur régional avec par exemple sa participation à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois. Tout ceci est possible grâce à l'équipe professionnelle mais aussi du Comité. Le rapport est approuvé par applaudissements.

#### **10. Divers**

- *Frédéric Cuche* : remercie le Président
- *Rheinhard Jossen* : salue la création du Conseil consultatif. Il souhaite que les communes ne se contentent pas du soutien financier mais s'engagent aussi pour des événements.
- *Etienne Klopfenstein* : Remercie le Parc Chasseral qui joue tout son rôle dans le réseau des Parcs bernois qu'Etienne Klopfenstein préside en tant que député
- *Michel Walther* : rappelle que le Parc Chasseral a été un des initiateurs du Réseau des Parcs suisses
- *Franz Tschannen* : souligne la qualité culturelle proposée par les Bal(l)ades et fait le constat que d'autres Parcs comme l'Entlebuch mette plus en avant le folklore.

Michel Walther remercie l'assemblée et lui donne RDV pour l'anniversaire des 20 ans du Parc le 15 août 2021 à Nods et pour l'assemblée générale extraordinaire prévue le 4 novembre 2021

L'assemblée est levée à 19h30 sous des applaudissements nourris (à défaut de verrée pour cause de COVID).